

Formation « AAUES PR »

Attestation d'Aptitude à l'Utilisation En Sécurité
des Ponts Roulants, portiques, et semi portiques à
commandes au sol
(Relevant de la R.423 de la CNAM.TS)

Durée :

Deux Jours :

- ½ journée de théorie
- ½ journée de pratique
- Une journée de test

Effectif :

6 à 8 participants

Public :

Toute personne appelée à utiliser un pont roulant occasionnellement ou en permanence.

Pré-requis :

Être reconnu médicalement apte par le médecin du travail.

Objectifs :

- Délivrance d'une attestation pour être en conformité avec la recommandation CARSAT Nord Est N° 8/2005.
- Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour conduire les ponts roulants à commande au sol et / ou en cabine et élinguer en toute sécurité.
- Promouvoir la sécurité dans la pratique au quotidien.

Moyens pédagogiques :

- Support de cours en conformité avec la réglementation CNAM.
- Cas pratiques adaptées à l'environnement de l'entreprise (exercices, simulation) tout en respectant la recommandation.
- Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire.

Formateur :

Personnel maîtrisant les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formation Théorique

La législation :

- Les textes fondamentaux
- Les prescriptions du Code du Travail

Les responsabilités du pontier :

- La sécurité
- Le matériel
- La qualité des opérations
- L'environnement

La sécurité :

- Les règles à observer
- Le plan de circulation
- Réagir au quotidien

Sensibilisation à la sécurité :

- Notion de danger grave et imminent

Technologie des différents types de ponts

Vérifications :

- Prise de poste
- Fin de poste

Technique du contrôle du ballant

Consignes de sécurité

Gestes de commandement

Les pictogrammes

Formation Pratique

Élingage

- Technologie et utilisation des élingues et des appareils de levage
- Influence de l'angle d'élingage
- Les bonnes manières pour élinguer
- L'entretien et le stockage des élingues



Formation « AAUES PR »

Attestation d'Aptitude à l'Utilisation En Sécurité
des Ponts Roulants, portiques, et semi portiques à
commandes au sol
(Relevant de la R.423 de la CNAM.TS)

Partie pratique

- Présentation du pont roulant
- Mise sous tension
- Consignes de prise de poste
- Exercice de rattrapage du ballant :
 - En translation
 - En direction
 - En mouvement elliptique
- Exercices avec les charges de l'atelier
- Le choix du matériel d'élingage
- Consignes de fin de poste
- Conclusion et Evaluations
- Contrôle des connaissances théoriques (questionnaire)
- Contrôle des connaissances pratiques

Tests

Après évaluation théorique et pratique un avis favorable ou défavorable sera émis sur la délivrance d'une autorisation de conduite.

Examen : Bilan des connaissances et savoirs faire selon le référentiel CNAM

Contrôle des connaissances théoriques (questionnaire)

Épreuves pratiques

Évaluation AAUES

Une attestation d'aptitude à l'utilisation en sécurité des ponts roulants, portique, semi portiques, sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation pratique et théorique favorable.

Attestation valable 5 ans à compter de la date d'attribution.